

Communiqué de presse

Paris, le 20 juillet 2020

Grands comptes et ETI ont tenu leurs engagements à l'égard de leurs PME fournisseurs pendant l'épidémie de covid-19

L'épidémie de coronavirus a fait craindre qu'un grand nombre de PME, exposées à un risque de dégradation des comportements de paiement des grands donneurs d'ordres installés sur le territoire national, ne subissent des tensions de trésorerie inédites s'ajoutant ainsi à celles mécaniquement induites par le confinement sur leur activité. Les données recueillies sur la période allant de janvier à mai 2020 (incluant les dix semaines de confinement de mi-mars à mi-mai), par la société Altares pour le compte de l'association Pacte PME, relativisent cette inquiétude tout en invitant les entreprises à rester vigilantes dans le règlement de leurs factures à leurs partenaires.

Premier enseignement de l'étude : contrairement aux idées les plus souvent véhiculées à ce sujet, les grands comptes ont su adopter un comportement responsable dans le règlement de leurs fournisseurs. **Le comportement de paiement des ETI et des grands groupes ne s'est que légèrement dégradé**, passant pour les retards de 10,4 jours à 11,8 jours pour les grandes entreprises et de 9,8 jours à 11,7 du côté des ETI. Au contraire, **le retard de paiement des PME entre 20 et 99 salariés s'est envolé de +2,2 jours entre janvier et mai. Il a littéralement explosé dans les TPE de 1 à 3 salariés**, pour atteindre 12,3 jours (+3,3 jours).

Si cet écart s'explique par des contraintes souvent moindres en termes de besoin en fonds de roulement pour les entreprises les plus grandes, il traduit aussi selon François Perret, Directeur général de Pacte PME, « la mise en place chez un grand nombre d'entre elles de réflexes solidaires : dans l'ensemble, **grands comptes et ETI n'ont pas profité de l'épidémie de coronavirus pour maintenir leurs réserves de trésorerie au détriment de leurs fournisseurs TPE et PME** ».

L'étude d'Altares montre aussi que les grands comptes engagés dans l'association Pacte PME – qui soumet chaque année ses adhérents à un exercice d'évaluation de leur relation avec les fournisseurs dans le cadre de son « Observatoire » - ont en moyenne mieux respecté les délais légaux de paiement que les autres grands groupes privés et publics (71% des encours facturés payés à l'heure contre 67% en moyenne). Parmi les adhérents de Pacte PME les plus vertueux pendant le confinement et signalés par l'étude figurent, côté privé, les groupes **Bouygues Construction, MBDA et Randstad** (entre 91 et 98%) et, côté public, **Engie, Naval Group et l'UGAP** (entre 70 et 80%).

Pacte PME et ses membres restent néanmoins conscients du chemin qui reste à accomplir pour gagner encore en efficacité sur le terrain du règlement des factures, et notamment s'agissant de celles de petit montant (moins de 10 000 euros). Après les recommandations déjà publiées par l'association à l'usage des grands groupes et collectivités publiques le 16 avril dernier, Pacte PME prévoit la constitution d'un groupe de travail à la rentrée, avec l'objectif de dégager des pistes de solutions permettant aux grands comptes de mieux régler à l'avenir leurs fournisseurs présentant des factures de faibles montants.

A propos du périmètre de l'analyse :

L'étude Altares réalisée pour Pacte PME s'appuie sur le programme international exclusif DunTrade® qui collecte et analyse chaque semaine les millions d'expériences de paiement clients partagées par 15 000 fournisseurs partenaires. En France, Altares dispose ainsi d'au moins une expérience de paiement sur 2,146 millions organisations privées et publiques. Dans le cadre de l'étude Pacte PME, nous avons retenu 57 530 structures de 10 à 5000 salariés présentant au moins 10 expériences de paiement fournisseurs représentant un montant total d'encours analysés de 18,989 milliards d'euros.

A propos de l'association Pacte PME :

L'association Pacte PME a été créée en 2010 à l'initiative d'Henri Lachmann (Schneider Electric). Elle a été ensuite successivement présidée par Fabrice Brégier (Airbus), Christophe de Maistre (Siemens France puis Schneider Electric), puis Philippe Luscan (Sanofi), à sa tête depuis deux années. Philippe Luscan, (X – Mines), élu président de Pacte PME par le conseil d'administration de Pacte PME le 23 janvier 2018, est actuellement vice-président exécutif affaires industrielles globales de Sanofi. Dirigée par François Perret (ENA, ancien conseiller ministériel), l'association a pour objet d'accélérer le développement des PME françaises avec l'appui des grands groupes privés et publics. Reposant sur la mobilisation de plus de cinquante grands comptes privés et publics, Pacte PME a construit une offre de services très large pour aider aux coopérations inter-entreprises. Celle-ci inclue un *Observatoire* annuel de la relation clients/fournisseurs créé en 2013, qui interroge chaque année plus de 20 000 fournisseurs des grands comptes adhérents sur la qualité de leur relation avec les PME. Il s'agit là du seul outil de ce genre en France. Les dossiers présentés par les grands comptes sont évalués de manière indépendante par des experts, sous la présidence d'Alain Monjaux, administrateur.

A propos d'Altares : - www.altares.com - <http://blog.altares.com>

Expert de l'information sur les entreprises, Altares collecte, structure, analyse et enrichit les données BtoB afin de les rendre « intelligentes » et faciliter la prise de décision pour les directions générales et opérationnelles des entreprises. Le groupe propose son expertise sur toute la chaîne de valeur de la data. Partenaire exclusif en France, au Benelux et au Maghreb de Dun & Bradstreet, 1er réseau international d'informations BtoB, Altares se positionne comme le partenaire de référence des grands comptes, ETI, PME et organisations publiques, en leur offrant un accès privilégié à ses bases de données sur plus de 350 millions d'entreprises dans 220 pays.

Contacts presse :

François Perret, directeur général de Pacte PME - 06 67 33 82 61- francois.perret@pactepme.org

Thierry Millon, directeur des études d'Altares - 06 82 89 06 32- thierry.millon@altares.com